**PROGRAMME D’UN BILAN DE COMPÉTENCES**

**DE X HEURES**

***Mise à jour le 11/03/2024***

**DURÉE**: Xh (dont environ Xh d’entretiens personnalisés en face à face avec votre consultant( e) . Sur 2 à 3 mois, à définir.

**TARIF :**

X euros en présentiel

**PUBLIC VISÉ** : Les publics visés Les salariés du secteur privé, en contrat à durée indéterminée ou déterminée Les salariés du secteur public (fonctionnaires ou agents non titulaires) Les demandeurs d’emploi, Les travailleurs non-salariés.

**LES PRÉ-REQUIS** : Pas de prérequis pour accéder à la formation.

**LA NATURE DE L’ACTION DE FORMATION** : Le bilan de compétences mentionné au 2° de l'article L. 6313-1 du code du travail rentre dans la catégorie des actions de formation concourant au développement des compétences. Les bilans de compétences définies à l’article R. 6313-4 du code du travail ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

**LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :** Ce Bilan a pour objet de vous permettre d’analyser vos compétences professionnelles et personnelles ainsi que vos aptitudes et vos motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. Ainsi le bilan de compétences a pour but de dessiner votre profil sur le plan professionnel afin de mieux connaitre vos atouts. Un accompagnement personnalisé et adapté à chaque personne dans une perspective d'évolution ou de reconversion. L'accompagnement s'adresse à ceux et celles qui souhaitent progresser, changer, sécuriser une promotion ou une démission.

**LE CONTENU :**

**- une phase préliminaire qui a pour objet :**

• de confirmer l’engagement du bénéficiaire dans sa démarche ;

• de définir et d’analyser la nature de ses besoins ;

• de l’informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes de techniques mises en œuvre.

**- une phase d’investigation permettant au bénéficiaire :**

• d’analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels ;

• d’identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d’évaluer ses connaissances générales ;

• de déterminer ses possibilités d’évolution professionnelle.

**- une phase de conclusions qui, par la voie d’entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :**

• de prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d’investigation ; • de recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d’un projet professionnel et, le cas échéant, d’un projet de formation ;

• de prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du projet.

Cette phase de conclusion se termine par la présentation au bénéficiaire du document de synthèse prévu au code du travail.

- un suivi post-bilan Le bénéficiaire dispose d’un entretien de suivi post bilan qui se déroule dans les 6 mois suivant la fin de son bilan, selon des modalités convenues avec son consultant.

**LES MOYENS PÉDAGOGIQUES ET LES MÉTHODES :**

Lors de l'entretien préliminaire, votre Consultant (e) et vous-même, échangerez sur vos attentes et votre projet. Votre Consultant (e) adaptera le contenu précis de votre bilan de compétences ainsi que les outils et tests qui lui sembleront les mieux adaptés.

Ce programme vous sera proposé lors de la restitution de l'entretien préliminaire. Ainsi, l'accompagnement doit être adapté à chaque personne sans standardisation.

Consultant (e) pourra vous proposer:

• Tests spécialisés : test des intelligences multiples, test de profilages, de personnalité profil disc, central test des soft skills de personnalité et de positionnement, riasec

• Apports de connaissances métiers et des formations

• Enquêtes métiers et enquêtes terrain : Enquête métier en vue d'une reconversion (l’objectif est d’échanger avec des professionnels des métiers envisagés ), Enquête métier sur les différents postes internes envisagés ( pour vous aider à prendre la bonne décision), Projet de création d'entreprise : Enquête terrain auprès d'entreprises du métier Enquête validation de projet d'une formation, Enquête validation d'un projet auprès de l'institutionnel ou de l'entourage ( pour confronter vos projets à des avis extérieurs)

• Le plan d’actions. Il est le fruit du travail réalisé et un véritable guide de mise en pratique.

• La formation peut se dérouler en présentiel ou en distanciel ( en vidéo conférence) selon vos préférences.

• Les horaires sont à convenir entre votre Consultante et vous-même.

**RÉDACTION ET REMISE D’UN DOCUMENT DE SYNTHÈSE :**

la synthèse reprend le contenu de l'accompagnement dont vous avez bénéficié, il intègre le projet, la démarche réalisée, le projet et le résultat des tests et enquêtes.

**CONDITIONS DE RÉALISATION :**

Le bénéficiaire atteste du caractère volontaire de sa démarche. Il s’engage à fournir toute information utile à une mise en œuvre efficace du bilan de compétences. Le bilan de compétences donne lieu à la rédaction d’un document de synthèse en vue de définir ou de confirmer un projet professionnel, le cas échéant, un projet de formation. Le prestataire est tenu d’informer le bénéficiaire des moyens matériels et humains dont il dispose pour la réalisation du bilan de compétences. Il s’engage à lui proposer une prestation conforme aux dispositions des articles « R.6313-4 à R.6313-8 » Le bilan peut se réaliser en présentiel, à distance, en mixant les deux approches

**ACCESSIBILITÉ ET SITUATION DE HANDICAP :**

Quant à l’accessibilité aux personnes en situation de handicap, elle dépend du lieu de formation et du type de handicap au regard des modalités d’accompagnement pédagogique (ces aspects sont à évoquer impérativement au cours de l’entretien préalable à toute contractualisation que vous aurez avec votre Consultante)

LES APPORTS DE VOTRE CONSULTANTE : Votre Consultante est formatrice et coach professionnelle, spécialiste en gestion des carrières qui connait les caractéristiques socio-économiques du territoire, les secteurs qui recrutent. Si vous choisissez un Bilan de compétences spécifique, celui-ci sera réalisé par Séverine Corale disposant d'une expérience professionnelle dans le domaine ou et d'une formation spécifique.